

Bonjour à toutes et à tous,

Statutairement, il nous faut faire une Assemblée Générale pour conclure l'exercice 2019-20. Compte tenu des circonstances, il nous est impossible de la faire en présentiel.

Nous allons donc l'organiser à distance, par courriel ou courrier.

Nous reprenons l'ordre du jour (classique) des précédentes AG (il se trouve, aussi, sur notre site web : "<http://rers.lcsc.free.fr/>").

Vous le trouverez ci-joint, ainsi que le rapport financier de l'exercice 2019-20 et le budget prévisionnel.

Nous vous rappelons que, pour voter, il faut être à jour de sa cotisation pour la période 2020-21.

Est jointe à ce courriel, la liste des personnes à jour de leur cotisation (15€ pour les individuel et 20 € pour les couples). Si vous n'apparaissez pas dans cette liste, c'est que vous avez oublié de cotiser : Envoyez nous le montant de la cotisation par courrier, pour que votre vote soit pris en compte.

Nous n'envisageons pas de changement de cotisation pour l'année 2021-22.

- Vu les circonstances, ce sera, à chacun, d'organiser son propre moment festif...
- Pour le point "la parole aux adhérents", ce sera un peu différent :

Faites-nous parvenir vos remarques, propositions, suggestions, ... que nous diffuserons avec le compte-rendu de cette AG virtuelle. Tous les participants en seront informés et pourront nous donner leur avis.

Pour voter : par courriel, vous répondez à ce courriel en barrant (ou supprimant) ce que vous ne voulez pas. Par courrier, vous nous revoyez le bulletin de vote en ayant barré/effacé ce qu'il faut

Le réseau bouge encore, et compte sur vous pour participer à cette action, en attendant de pouvoir organiser, à nouveau, un vrai moment festif qui nous réunira en "présentiel", comme cela se dit, ce que nous attendons tous...

Amicalement

Le Bureau